



Le vote CGT votre meilleur atout !

Le meilleur moyen de défendre ses droits, et obtenir des acquis sociaux.

Contrairement à ceux qui n'apparaissent qu'au moment des élections, vos élus C.G.T. ont un bilan positif de leurs actions au service des salariés. Des paroles et des actes, vos élus C.G.T. ont respecté leur devoir d'être à votre écoute, vous consulter et vous informer. Ils ont défendu vos intérêts avec détermination et efficacité.

Grâce à vos élus C.G.T. et à la mobilisation des personnels nous avons pu défendre le pouvoir d'achat des salariés, l'égalité professionnelle, les qualifications, les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, la prise en compte des besoins de formation, la revalorisation de la participation de l'employeur à la mutuelle, le retour de la subvention de l'employeur pour les activités sociales et culturelles permettant d'améliorer les prestations sociales (crèche, garde enfants, colonie de vacances, classes vertes, supplément familial pour tous, ...), la mise en place du télétravail, etc.... Nous avons également réussi à éviter de nombreuses remises en cause d'acquis, de mauvais choix, des discriminations, des injustices,...

**Les élus C.G.T.
ont permis de
faire aboutir vos
revendications**

Vos élus C.G.T., au côté des personnels, ont été les seuls à prendre des initiatives d'actions (grèves, opérations de décorations, assemblées des personnels, pétitions....) pour faire aboutir les revendications des personnels contrairement à ceux qui ont été complices de la direction par leur silence. Comme vous l'avez constaté dans les PV, ce sont les seuls à défendre les salariés et intervenir au CSE.

Vos élus C.G.T. sont également intervenus à de nombreuses reprises pour résoudre des situations individuelles et défendre des salariés. La C.G.T. ABH est le seul syndicat à prendre des initiatives chaque fois qu'un collègue est agressé ou rencontre des difficultés personnelles (don de jours de congé) pour exprimer le soutien et développer les solidarités.

La C.G.T. rassemble et agit

Comme chacun d'entre vous a pu le constater, chez ABH la C.G.T. ne se contente pas de belles paroles, elle favorise tout ce qui permet d'améliorer les acquis sociaux en mobilisant l'ensemble des personnels au travers de rencontres et d'actions. La C.G.T. refuse de faire le jeu de division de la direction et favorise l'unité de l'ensemble des personnels.

Face aux incertitudes du devenir de notre organisme, les personnels savent qu'ils peuvent compter sur la C.G.T. pour développer les initiatives pour peser sur les décisions afin de défendre les intérêts des salariés.

La C.G.T., c'est aussi le seul syndicat d'ABH qui est représentatif et présent au sein de la Commission nationale paritaire des COOP HLM et des OPH. Dans le cadre du rattachement de la convention collective des Coops avec celle des OPH cela constitue un point d'appui important pour préserver les acquis dans les négociations dans le cadre de cette fusion.

(F.A. étant un syndicat de la fonction publique qui n'est pas représentatif le privé, les HLM, les Prudhommes, allez visiter le site pour vous en rendre compte)





Donnez-vous du poids pour faire aboutir vos revendications

*en votant pour les candidats **C.G.T.***

Salaires

Revalorisation des salaires pour stopper la baisse du pouvoir d'achat. Un effort particulier doit être fait en direction des bas salaires.

Agir pour **réduire les disparités** existantes entre des salariés occupant le même emploi, stopper le clientélisme.

Qualification

Reconnaissance du travail accompli notamment pour les personnels de proximité, les assistantes, les responsables de secteur, CGL Mise en place d'un système permettant **une évolution dans l'emploi** en tenant compte de l'expérience. **Non à la remise en cause du métier et des conditions d'exercice des gardiens.**

Développement des acquis sociaux

Revalorisation de la participation de l'employeur à la mutuelle, aux chèques déjeuner et vacances. Remboursement du Pass Navigo à 100% et remboursement des frais d'essence sur la même base pour ceux qui utilisent leur véhicule. Amélioration de l'intéressement.

Actions sociales et culturelles

Augmentation de la participation de l'employeur et les moyens nécessaires de développer les actions sociales, culturelles, sportives, de loisirs, les sorties enfants et adultes,...

Conditions travail Hygiène - Sécurité

Respect des règles d'hygiène et de sécurité. Amélioration des conditions de travail. Des mesures contre le mal-être au travail. Des locaux mieux adaptés pour l'Agence du Centre ville.

Maintien des acquis sociaux inscrits dans la Convention des COOP HLM

Signature d'un accord d'entreprise reprenant l'ensemble des acquis sociaux (primes vacances, 13ième mois, congé ancienneté, indemnité départ retraite,...).



Préserveons les valeurs que notre organisme développe depuis un siècle